
IMMIGRATION

Canada

Permis d'études

**Directives du bureau des
visas de Bangkok**



Table des matières

**Documents supplémentaires
spécifiques au bureau des visas
de Bangkok**

Ce guide est produit gratuitement par Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada et ne doit pas être vendu aux requérants.

This guide is also available in English

Voici les documents supplémentaires requis spécifiquement par le bureau des visas de Bangkok:

<p>Vous devez soumettre :</p>	<p>✓</p>
<p>Soutien financier</p> <p>Veillez consulter le site web d'IRCC pour connaître les exigences financières actuelles.</p> <p>Afin de démontrer ceci, nous exigeons tous les documents suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Livrets ou relevés bancaires au nom de la personne qui vous soutient financièrement ; • Une explication écrite de la provenance des fonds de cette personne ; • Documents qui supportent et viennent étayer l'origine des fonds (par exemple : lettre de référence d'emploi confirmant les détails et la durée de l'emploi, la position occupée, salaire et bénéfices; certificat d'enregistrement d'entreprise; documents fonciers, preuve de paiement de taxes, etc.) ; • Une déclaration écrite de la personne qui vous soutient financièrement, confirmant son intention et engagement de soutien pendant toute la durée de vos études et; • Preuve de votre lien avec cette personne (ex. : certificat de naissance, de mariage, etc.) ; • Les documents afférents à d'autres avoirs, tels les actions, les transactions d'affaires ou titres de propriété, peuvent être inclus à votre demande mais ils ne doivent en aucun cas remplacer les documents exigés ci-haut. Si vous êtes bénéficiaire d'une bourse d'études, veuillez fournir les documents originaux relatifs à cette bourse ainsi qu'un original de la lettre de l'organisme qui vous attribue cette bourse, spécifiant le montant exact que vous percevrez pour chaque année de votre séjour d'études. <p>Les grands dépôts de fonds à des comptes sans preuve de leur origine ne seront pas considérés comme des preuves fiables de la capacité de payer des études internationales.</p> <p>Vous êtes tenu de démontrer votre capacité (ou celle de votre famille) de payer facilement vos études à l'étranger. Démontrer que vous disposez de fonds suffisants pour couvrir seulement le coût des études peut entraîner le refus de votre demande.</p>	<p>☐</p>
<p>Plan d'études</p> <p>Vous devez joindre à votre demande, un plan d'études que vous avez rédigé et d'une longueur d'une page et abordant les questions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pourquoi souhaitez-vous venir au Canada étudier dans l'établissement d'enseignement et dans le programme pour lesquels vous avez été accepté; • Votre objectif général concernant vos études; et • En quoi ce diplôme ou certificat d'études canadien augmentera vos chances sur le marché du travail. 	<p>☐</p>

<p>Preuve d'études actuelles ou antérieures</p> <p>Vous devez inclure une copie de votre plus récent diplôme ou certificat (incluant études secondaires, collégiales ou universitaires) ainsi qu'une copie de votre plus récent relevé de notes.</p> <p>Si vous êtes présentement étudiant et n'avez pas encore complété votre programme d'étude, fournissez une copie de votre plus récent relevé de notes ainsi qu'une lettre de votre institution scolaire confirmant la date anticipée de fin de votre programme d'étude.</p>	<input type="checkbox"/>
<p>Certificat de police</p> <p>La copie originale du certificat de police et une explication personnelle des événements menant à la condamnation est requis si le demandeur principal ou un membre de sa famille a été reconnu coupable d'une infraction.</p>	<input type="checkbox"/>
<p>Informations sur la famille (IMM 5707) dûment rempli, daté et signé.</p>	<input type="checkbox"/>
<p>S'il y a lieu, vous devez également soumettre :</p>	<input checked="" type="checkbox"/>
<p>Si vous avez répondu "oui" à n'importe laquelle des questions sur vos antécédents sur le formulaire de demande, vous devez remplir et signer le formulaire de l'annexe 1 (Demande de visa résident temporaire – IMM 5257B) et le joindre à votre demande.</p>	<input type="checkbox"/>